



En mémoire de Marc DORMONT

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 11 septembre 2025

Il y a 33 ans, le 11 septembre 1992, la Maison Centrale de Clairvaux fut le théâtre d'un drame aussi violent que marquant dans l'histoire de l'administration pénitentiaire.

Ce jour-là, neuf détenus organisent une tentative d'évasion collective et prennent en otage onze surveillants. Une situation de crise extrême, tendue, où chaque seconde pèse lourdement sur la vie des personnels retenus.

Dans cette tourmente, un homme fait face : **Marc DORMONT**, surveillant pénitentiaire. Dernier rempart entre les fuyards et la liberté, Marc oppose son courage à la folie meurtrière. Touché par trois balles, il riposte avec bravoure, neutralisant l'un des agresseurs. Grièvement blessé, il succombera à ses blessures peu après.

Aujourd'hui encore, **l'UFAP UNSa Justice honore la mémoire de notre frère d'armes**, tombé en service, victime du devoir et de la violence carcérale. Marc DORMONT incarne à jamais le courage, le sang-froid et le sens du sacrifice qui habitent les femmes et les hommes de notre institution.

Sa loyauté et son engagement au service de la sécurité de ses collègues et de l'institution demeurent un exemple pour toutes les générations de personnels pénitentiaires.

À sa famille, à ses proches, ainsi qu'à l'ensemble des agents marqués par ce drame, **l'UFAP UNSa Justice** exprime son plus profond respect, sa reconnaissance et sa solidarité.

Que jamais ne soit oubliée la mémoire de Marc DORMONT. Son souvenir nous oblige.

Que jamais ne s'efface le souvenir de ce 11 septembre 1992. Il nous rappelle la noblesse mais aussi les risques inhérents à nos missions. Il impose à chacun de ne jamais oublier. C'est aussi au regard de ce sacrifice que nous mesurons l'importance des évolutions nécessaires et attendues dans notre administration. Car si l'émotion nourrit la mémoire, elle doit également guider l'action.

L'établissement de « haute sécurité » de Vendin est un petit pas de plus, mais il ne saurait masquer des décennies de retard ! Les quatre nouveaux établissements de ce type annoncés hier par le Garde des Sceaux doivent être le début d'une politique pénitentiaire plus ambitieuse. La Chancellerie et la DAP doivent enfin s'engager dans la création de structures spécialisées et adaptées à la diversité des profils des détenus et aux réalités de la population pénale. C'est l'orientation que **l'UFAP UNSa Justice** revendique avec constance et détermination depuis 1992 !

En ce jour de recueillement, nous appelons chacune et chacun à une pensée silencieuse, digne et respectueuse, en hommage à cet homme tombé pour protéger les siens.

Pour que le souvenir vive. Pour que le courage soit honoré.

Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD